

Île-de-France, Paris
Paris 16e arrondissement
2 Route d' Auteuil-aux-Lacs

Hippodrome d'Auteuil

Références du dossier

Numéro de dossier : IA75001063

Date de l'enquête initiale : 2022

Date(s) de rédaction : 2022

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Architectures du sport en Ile-de-France

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : hippodrome

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales :

Historique

A Paris, jusqu'à la guerre de 1870, les courses de chevaux se déroulent dans le bois de Vincennes. Mais celui-ci ayant été très détérioré par le conflit, la Société des Steeple-chases (née en 1863) décide de faire construire un nouvel hippodrome. En 1873, la Société se voit accorder par la Ville de Paris une concession située en bordure du bois de Boulogne, destinée à accueillir uniquement les courses d'obstacles. L'hippodrome est inauguré cette même année, bordé par une tribune (disparue) de 75 mètres. Œuvre de l'architecte Walter Destailleurs, cette tribune édifée sur une structure métallique à colonnettes de fonte, est ornée d'un riche décor de lambrequins en bois sculpté aux réminiscences mauresques. À chaque extrémité est placé un pavillon surmonté d'un belvédère et couvert en terrasse.

La notoriété croissante de ce « temple de l'obstacle » requiert une nouvelle construction. Engagées en 1921 par Albert Emmanuel d'Ondt, les nouvelles tribunes voient le jour en 1924, en même temps que le parcours des *steeple-chases* sur lequel prend place le célèbre obstacle *rail-ditch-and-fence* (« tronc, fossé et barrière ») baptisé le « juge de paix » d'Auteuil par la presse spécialisée. Ces nouvelles tribunes, surmontées d'un auvent en béton, offrent cette fois un décor issu du

vocabulaire stylistique du XVIII^e siècle : guirlandes et médaillons sculptés ornés de têtes de chevaux, œuvre de l'artiste Léon-Eugène Lambert. L'année même de l'inauguration de ces tribunes, l'hippodrome d'Auteuil accueille les épreuves d'équitation des Jeux olympiques d'été de 1924, contribuant à sa renommée.

En 1967, la construction du boulevard périphérique contraint à modifier les pistes et à déplacer les écuries et le paddock. Quant aux tribunes, celles-ci sont devenues inconfortables, difficiles d'accès et peu pratiques en termes de visibilité. Mais la prise de conscience de leur valeur architecturale – construction en béton caractéristique de leur époque – les sauve de la destruction. Transformées dans le milieu des années 1970 par l'architecte Eugène Lizero, celles-ci peuvent désormais accueillir 8 600 personnes (contre 3 600 auparavant). Du côté des pistes, l'architecture préexistante est conservée, tandis qu'une nouvelle construction est érigée côté pesage, prolongeant l'ancienne structure. La structure en béton armé du nouveau bâtiment est recouverte de plaques de béton clair préfabriquées en forme de croix, constituant les piliers et les éléments filants horizontaux. La pose, au dernier moment, de ces pièces de béton moulé a permis de ne pas soumettre les courses aux aléas du chantier. En acier inox, les menuiseries se marient parfaitement au blanc du béton.

Recomposé en 2013 par le paysagiste Michel Péna, le parc des pelouses de l'hippodrome d'Auteuil associe en outre un jardin paysager, des aires de jeux et des équipements sportifs : terrains de football, de basket-ball, de hockey, de rugby, piste d'athlétisme.

Période(s) principale(s) : 3e quart 19e siècle (), 2e quart 20e siècle ()

Dates : 1873 (daté par source), 1921 (daté par source), 1924 (daté par source), 1976 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Destailleurs (architecte, attribution par source), Albert-Emmanuel d'Ondt (architecte, attribution par source)

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'oeuvre : à signaler

Éléments remarquables : tribune du public

Statut de la propriété : propriété privée

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les architectures des sports en Ile-de-France (IA00141472)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Jessy Jouan, Stéphanie Guilmeau, Tiphaine Gruson

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel